



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Rendre les jeunes, acteurs de notre ville*

Délibération n° : 335

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160578

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Unis-Cité en faveur des actions développées sur le territoire stéphanois. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Rendre les jeunes, acteurs de notre ville*

Délibération n° : 335

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160578

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Unis-Cité en faveur des actions développées sur le territoire stéphanois. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

L'engagement citoyen des jeunes stéphanois constitue un vecteur essentiel de solidarité, d'égalité des chances et de développement social pour le territoire ainsi qu'à terme un enjeu fort de dynamisation du tissu associatif.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'association Unis-Cité promeut le vivre ensemble et la solidarité par la mobilisation de la jeunesse dans une démarche d'éducation populaire. Au plan local, elle développe le Service Civique Universel auprès d'une cinquantaine de jeunes volontaires stéphanois de tous horizons en permettant et valorisant les actions citoyennes des 16-25 ans.

Elle réalise des projets de solidarité locale sur le territoire stéphanois via les jeunes mobilisés en équipe, en veillant à ce que les missions menées soient bénéfiques aux publics bénéficiaires, aux structures encadrant les missions et aux volontaires (par l'identification et l'appropriation des acquis liés à l'engagement, la découverte de nouveaux environnements, une meilleure définition de leur projet d'avenir, la confrontation à l'altérité sous diverses formes...).

□ **Contenu :**

Au titre de l'année 2016, l'association Unis-Cité sollicite l'aide de la Ville de Saint-Etienne à hauteur de 12 000,00 € afin de permettre la mise en oeuvre de diverses actions au bénéfice de la collectivité et d'associations locales dans les domaines de la solidarité, du soutien scolaire, de l'accès à la culture, et à hauteur de 3 000,00 € afin de réaliser la continuité du projet Solidarité Intergénérationnelle Loire "les Intergénéreux".

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 15.000,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	15.000,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée communale de bien vouloir approuver :

- l'attribution de la subvention sollicitée à l'association Unis-Cité pour la conduite de ses actions,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention correspondante dont un exemplaire restera joint au dossier.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 56 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)

BP 2016 chapitre 65 article 6574

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée**

**Corinne L'HARMET-
ODIN**